

CQP Chargé d'affaire en chaudronnerie, tuyauterie, soudure

RNCP41432 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	254
Formacode(s)	23026, 22257, 23083
Code(s) ROME	H1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	27/10/2025
Date d'échéance	27/10/2030

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

71 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 70 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABSKILL	50943290200450	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200500	Former et organiser l'évaluation
AEROCAMPUS AQUITAINE	53205054900015	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300127	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600513	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600695	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 71 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41432-cqp-charge-d-affaire-en-chaudronnerie-tuyauterie-soudure/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chargé d'affaire en Chaudronnerie, Tuyauterie, Soudure (CTS) intervient sur des projets de construction d'ensembles chaudronnés, tuyautés, soudés. Selon le contexte de l'entreprise, et après avoir vérifié la faisabilité au regard des moyens de fabrication à disposition, il est amené à formaliser tout ou partie d'une offre technique avec chiffrage. Il peut également, en accord avec sa hiérarchie, recourir à la sous-traitance.

ACTIVITÉS VISÉES

- L'étude et le chiffrage de solutions techniques en tuyauterie chaudronnerie soudure ;

Cette activité a pour finalité, dans le cadre d'une revue de conception, de vérifier la faisabilité d'un projet de construction d'ensembles chaudronnés, tuyautés, soudés et de définir les moyens en lien avec les exigences techniques relatives au choix des matériaux et à la conception des assemblages soudés tout en tenant compte de l'environnement et de l'utilisation du client.

Cette activité consiste à étudier les solutions techniques en lien avec la problématique d'un client et à réaliser un chiffrage de l'affaire dans le cadre d'une solution technique ou commerciale.

- La coordination technique d'une affaire en chaudronnerie, tuyauterie, soudure ;

Cette activité a pour finalité la coordination de l'affaire en chaudronnerie, tuyauterie, soudure sur le plan technique, et également de superviser et valider :

- les approvisionnements en lien avec les choix de consommables et les matières en termes de soudabilité et compatibilité.
- la phase de construction d'un ensemble chaudronné, tuyauté, soudé ainsi que l'ensemble des opérations préliminaires définies (diffusion des instructions de travail, préparation, accostage et nettoyage des assemblages, préparation des témoins de production, conformité des zones de travail).
- La conduite de projet (ou d'affaire)

;

Cette activité a pour finalité d'effectuer un suivi de projet ou d'affaire pour en assurer la conduite en s'appuyant sur des outils et méthodes adaptées, d'animer une ou des réunions afin de favoriser l'échange ou la mise en place d'un ou de plans d'action et de formaliser un retour d'expérience destiné à améliorer la performance du projet ou de l'affaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Vérifier la faisabilité d'un projet de construction d'ensembles chaudronnés, tuyautés, soudés et définir les moyens

Réaliser l'étude de solutions techniques dans le cadre d'une revue de conception

Réaliser le chiffrage d'une affaire de chaudronnerie, tuyauterie, soudure

Assurer le suivi et la validation des approvisionnements

Coordonner la phase de construction d'un ensemble chaudronné, tuyauté, soudé

Statuer sur les contrôles et essais

Suivre un projet (ou une affaire)

Animer une réunion de travail

Formaliser un retour d'expérience

Blocs de compétences

RNCP41432BC01 — Etude et chiffrage de solutions techniques en tuyauterie, chaudronnerie, soudure

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier la faisabilité d'un projet de construction d'ensembles chaudronnés, tuyautés, soudés et définir les moyens

Réaliser l'étude de solutions techniques dans le cadre d'une revue de conception

Réaliser le chiffrage d'une affaire de chaudronnerie, tuyauterie, soudure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP41432BC02 — Coordination technique d'une affaire en chaudronnerie tuyauterie soudure

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer le suivi et la validation des approvisionnements

Coordonner la phase de construction d'un ensemble chaudronné, tuyauté, soudé

Statuer sur les contrôles et essais

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP41432BC03 — Conduite de projet (ou d'affaire)

LISTE DE COMPÉTENCES

Suivre un projet (ou une affaire)

Animer une réunion de travail

Formaliser un retour d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises concernées sont du secteur industriel de tailles moyennes (PME), de taille intermédiaires (ETI) et grandes entreprises, d'étude fabrication ou de maintenance d'ensembles ou sous-ensembles tuyautés chaudronnés soudés.

Les solutions techniques proposées par le chargé d'affaire sont destinées pour divers secteurs :

- Le secteur de la pharmacie
- Le secteur de l'agroalimentaire
- Le secteur de la pétrochimie
- Le secteur de l'industrie, notamment de process
- Mais également l'aéronautique et le naval

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé d'affaires en industrie

Chargé d'affaires chaudronneries

Responsable d'affaires

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de réglementation particulière pour exercer les activités visées par la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 556 €
Familles professionnelles (FAP)	R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 127
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau à minima n-1 du cadre national des certifications professionnelles soit après une expérience professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national

dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	27/10/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/10/2030
Date de dernière délivrance possible	26/10/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	6	0	100 %	—
2022	21	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34308

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34308, RNCP36308, RNCP37004

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/rechercher-une-certification>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41432/>